



Réévaluer un bien immobilier ancien au marché actuel (?)

Par **mordelet jean claude**, le **06/07/2017** à **10:27**

Bonjour,

Vente d'un bien propre suite à un divorce.

Notre amie a rencontré son notaire qui, pour calculer la récompense de son ex-mari, calcule ainsi :

elle part du bien ancien acheté en 1978 et fait une estimation de ce bien s'il était sur le marché aujourd'hui dans le même état.(?)...

Comment fait-elle pour calculer ce prix ? Quel est la fiabilité de son calcul ? Je vois là de la subjectivité. Je croyais que l'on calculait à partir de la plus-value faite sur le prix de vente actuel.

Merci pour la réponse que vous voudrez bien apporter.

Par **Visiteur**, le **06/07/2017** à **22:20**

Bonsoir,

On réévalue toujours le bien aujourd'hui, dans l'état où il était à l'origine.

Ensuite, la différence est réintégrée à la communauté à partager...